

## Ils ont bénéficié de l'appui de la cellule

Teddy, *brancardier* : « Grâce au dispositif de l'**essai encadré**, j'ai pu, pendant mon arrêt, aller sur mon poste de travail, et tester mes capacités à reprendre. A l'issue de mon arrêt de travail, j'ai pu me rendre compte que ma jambe me faisait encore mal et que reprendre mon poste de brancardier à temps plein ne serait pas possible au début. »

Valérie, *comptable* : « suite à ma maladie, j'étais très fatiguée. J'avais envie de reprendre mon travail, retrouver mes collègues, mais cela me paraissait impossible, d'autant plus que j'avais encore des soins. **Le temps partiel thérapeutique** m'a permis de reprendre le travail progressivement. »

Alain, *chef d'entreprise* : « Louis, c'était mon meilleur mécano ! Il a été absent des mois à cause de son dos. J'étais sans nouvelles de lui. Mon entreprise pâtissait de cette absence, j'étais inquiet pour lui. Je ne savais pas quoi faire. Allait-il revenir ? Quand ? Est-ce que j'allais devoir embaucher quelqu'un à sa place ? J'ai contacté la cellule CAME. On m'a conseillé de proposer à mon salarié **un RDV de liaison**. Lors de ce rendez-vous, il m'a exposé ses difficultés à reprendre son poste de travail, ses craintes. Avec le médecin du travail, à l'issue de sa visite de pré reprise, nous avons envisagé des solutions afin que Louis puisse retravailler. Il a pu bénéficier d'une reconversion professionnelle. Maintenant il enseigne la mécanique. »

## A qui s'adresser ?

Toute l'équipe de la CAME est à votre écoute et vous accompagne dans votre parcours.

**Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à contacter :**

Mme PIERRE-MIKULA, chargée de mission de la cellule  
Par mail : [cellulecame@ast08.fr](mailto:cellulecame@ast08.fr)

Formulaire de contact cellule Came sur notre site :

Pour l'employeur →



Pour le salarié →



### Centre de Charleville

ZA du Bois Fortant  
19 rue Paulin Richier CS 80707  
08013 Charl.-Mézières Cedex  
03 24 33 67 67

### Centre de Sedan

15 boulevard Fabert  
08200 Sedan  
03 24 27 79 79

### Centre de Rethel

Parc d'activité de l'Etoile  
Rue Pierre Latécoère  
08300 Rethel  
03 24 38 05 95

### Centre de Givet

21 rue De Gaulle  
08600 Givet  
03 24 42 21 36

Plaquette téléchargeable et imprimable sur  
[www.ast08.com](http://www.ast08.com)

## Cellule d'Aide au Maintien dans l'Emploi

# « CAME »

Prévention de la Désinsertion Professionnelle



## Son rôle

La cellule de prévention de la désinsertion professionnelle est un nouveau dispositif apparu dans la loi du 2 août 2021. L'article L.4622-8-1 du code du travail fixe ses missions.

### Sa composition :

- 1 médecin coordinateur
- 1 chargée de mission
- 2 infirmières
- 1 psychologue du travail
- 1 assistant social

Elle peut en cas de besoin faire appel à l'équipe pluridisciplinaire du service, et notamment l'ergonome pour les adaptations de poste.

### Ses objectifs :

- ▶ Informer et sensibiliser employeurs et salariés aux outils du maintien en emploi.
- ▶ Permettre à tout salarié présentant un risque de désinsertion professionnelle de conserver un emploi compatible avec son état de santé.
- ▶ Chercher des solutions adaptées à des situations individuelles complexes en partenariat avec les acteurs locaux du maintien en emploi et l'employeur.

## Ses missions

- Prévenir la désinsertion professionnelle
- Faciliter le retour à l'emploi
- Maintenir dans l'emploi
- Aider au reclassement et éviter le licenciement pour raisons médicales

### Pour l'Employeur

- Actions collectives de sensibilisation aux outils du maintien en emploi
- Liens avec les partenaires locaux
- Accompagnement dans la recherche d'aide au financement
- Conseils personnalisés pour prévenir le risque de désinsertion professionnelle (identification et repérage des situations à risques.)

### Pour le Salarié

Accompagnement individuel dans une démarche de maintien en emploi :

- Visite de pré-reprise pendant l'arrêt maladie
- Aide à la constitution du dossier de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Essai encadré
- Projet de transition professionnelle
- Temps partiel thérapeutique
- RDV de liaison
- Entretien informatif
- Orientation vers des partenaires
- Aide à la demande de pension d'invalidité

*La cellule CAME ne se substitue pas au médecin du travail. Elle fait le lien avec celui-ci pour évaluer les situations qui requièrent ou non une action de maintien en emploi*